

Objet : Préfiguration d'un outil de commercialisation en circuits courts pour le réseau de producteurs – Modification du Plan de financement

Vu les délibérations n° 2011-03-10 et 2011-06-07 de s Comités Syndicaux du 18 Février 2011 et du 26 Avril 2011 sur l'action « Circuits courts »,

Le SMBP et les Chambres consulaires ont travaillé depuis 2009 à améliorer l'approvisionnement en produits locaux des restaurateurs, artisans de bouche et commerçants des Baronnie Provençales, notamment au travers de la création d'un annuaire pour un approvisionnement local en 2010.

L'objectif est de poursuivre cette première phase de mobilisation en créant un outil de mise en relation des professionnels. La piste de travail retenue est la structuration des producteurs autour d'un outil de groupement de commandes (plateforme virtuelle type site Internet) en produits locaux à destinations des professionnels du territoire.

A ce stade du projet, les cofinanceurs proposent de réaliser une 1^{ère} phase de préfiguration en collaboration avec les professionnels.

Cette étude aura pour objet de :

- Définir les modalités de mise en œuvre de l'outil, en cohérence avec les attentes des professionnels (lieux de livraison, organisation, investissements...);
- Articuler les attentes des professionnels avec la création d'un outil (ex. : plateforme virtuelle - site Internet) ou d'un autre projet associant les différents professionnels ;
- Structurer le groupe de producteurs ;
- Organiser des journées d'échanges entre producteurs et commerçants/restaurateurs, sur un mode attractif : dégustation de produits, travail sur les recettes et l'utilisation des produits, ... ;
- Mettre l'action en cohérence avec celles menées sur le territoire et ceux limitrophes dans le domaine des circuits courts (PVC, marchés, maison de pays, plateforme logistique départementale, ...);
- Etudier les modalités de valorisation et de communication autour de l'action : ex. : création d'un « produit des Baronnie » associant toutes les professions, de l'agriculteur au restaurateur.

Le plan de financement est revu ci-dessous :

Nature des dépenses	Montants TTC (€)
Coordination par le SMBP : 15 jours	3 261 €
Animation spécifique du projet (embauche sur 6 mois)	18 081 €
Frais de déplacement + convention d'encadrement avec les Chambres consulaires	2 000 €
Organisation de journées professionnelles (invitation, organisation des échanges, prestation Chambres consulaires)	1 658 €
TOTAL	25 000 €

Financeurs	Taux	Montants TTC (€)
Région PACA	20 %	5 000 €
Région Rhône-Alpes (CDDRA)	27 %	6 750 €
LEADER - FEADER	33 %	8 250 €
SMBP Autofinancement	20 %	5 000 €
TOTAL	100 %	25 000 €

Le Bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **Approuve** la proposition du Président.
- **Valide** le plan de financement tel que présenté ci-dessus.
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD